

Saint Georges de Montaigu, le mardi 10 juin 2025.

ARTISTES EN HERBE

INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026*

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir trouver ci-joint votre dossier d'inscription au service Artistes En Herbe. Celui-ci est composé des pièces suivantes :

- ⊕ La fiche familiale d'inscription à compléter
- ⊕ Le règlement intérieur du service
- ⊕ Le calendrier des dates
- ⊕ Une autorisation de droit à l'image et une autorisation de protection des données à compléter

Pour que votre dossier soit complet et validé, merci de nous fournir les documents suivants :

- **La fiche familiale complétée et signée**
- **Vos règlements au service**
- **L'autorisation de droit à l'image et l'autorisation pour la protection des données**
- **Si nouvelle inscription : votre chèque pour l'adhésion de septembre à décembre 2025 de 12 € pour les familles et pour l'adhésion 2026 de 27 € pour les familles (encaissé en janvier 2026)**
- **Si réinscription : votre chèque pour l'adhésion 2026 de 27 € pour les familles ou (encaissé en janvier 2026)**

Tarifs : Les tarifs seront votés en commission le mercredi 11 juin 2025. Vous recevrez un mail le jeudi 12 juin 2025 pour vous fournir cette information ainsi que les horaires de cours.

INFORMATIONS SUR LES INSCRIPTIONS :

Dates des permanences d'inscriptions :

**Vendredi 20 juin de 18h à 20h
Samedi 21 juin de 10h à 12h**

A l'accueil de loisirs
5 rue des Deux Rives
St Georges de Montaigu

Merci de réserver un créneau horaire pour les permanences sur notre site internet.

www.famillesrurales.org/saint-georges-de-montaigu

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 02.51.46.58.80.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La commission Artistes en Herbe

Audrey DUCOUX,
Directrice d'association.